

Département du Vaucluse  
Commune de Monteux

DE/33/9.1/20241212/13



Date de la convocation :  
03.12.2024

		<b>EXTRAIT</b> <b>du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration</b> <b>du C.C.A.S. de Monteux</b> <b>Séance du 12.12.2024</b>
Date de la convocation : 03.12.2024		L'an deux mille vingt-trois Et le jeudi 12 décembre 2024 à 17 heures 30
Nombre de Conseillers en exercice :	17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MONTEUX s'est réuni dans la salle du Conseil, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christophe MOURGEON, Vice- Président.
Présents :	10	<u>Membres élus</u> : Mesdames Chantal GONNET-OLIVI, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN; Messieurs Christophe MOURGEON, Simon BERTHE, Jean-Claude OBER
		<u>Membres nommés</u> : Mesdames Chantal SIMONNOT, Michèle MUNOZ, Martine CHABRAN, Josette BERNARDONI ; Monsieur André BRES
Absents excuses représentés :	6	Mesdames Rosa Lila HAMMACHE par madame Chantal GONNET-OLIVI Caroline PLATERO par madame Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Messieurs Jean-Yves GOAVEC par madame Michèle MUNOZ ; Mohammed AITANE par madame Martine CHABRAN Christophe NICKEL par Christophe MOURGEON, Michel TERRAS par madame Michèle MUNOZ
Absents excusés non représentés :	1	Messieurs : Christian GROS Président
Votants :	16	
Secrétaire de séance :		Madame Chantal GONNET-OLIVI

### NOUVEAU LOGO DU CCAS

Monsieur le Vice-Président du CCAS, explique à l'Assemblée que les professionnels du CCAS ont souhaité changer le logo de l'établissement pour qu'il soit plus représentatif dans les valeurs qui les portent dans leur travail. Suite à un travail collectif et des concertations, le logo suivant a été choisi.



Une mise en conformité en matière de colorimétrie et police sera appliquée par le service de la ville pour respecter le cahier des charges applicable à notre collectivité.

**Le Vice-Président** propose aux membres du Conseil d'Administration à se prononcer sur ce nouveau logo à partir de cette représentation.

**Le Conseil d'Administration**, Monsieur le Vice-Président entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

**ADOpte** le nouveau logo du CCAS ;

**DONNE** pleins pouvoirs au Président pour faire apparaître le nouveau logo sur tous les outils de communication et de correspondance du CCAS ainsi qu'éventuellement sur ses véhicules.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Et ont signé au registre le Président Maire le Vice-Président et le secrétaire de séance. Pour copie conforme.

Acte Exécutoire

Transmis le : 20/12/2024  
Publié le : 23/12/2024

Chantal GONNET-OLIVI



Secrétaire de séance

Christophe MOURGEON



Vice-Président

